

Division des Etablissements
d'Enseignement Privés
DEEP

**DEMANDE D'ADMISSION AU BENEFICE
DE LA RETRAITE PROGRESSIVE
Année scolaire 2021 / 2022**

A retourner à la ce.deep@ac-versailles.fr avant le mercredi 10 mars 2021, délai de rigueur

Première demande

Renouvellement

NOM D'USAGE..... **NOM PATRONYMIQUE**.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

GRADE ; **DISCIPLINE**.....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

en qualité de **Maître en contrat définitif**

actuellement : à temps complet à temps partiel à temps incomplet

Demande à effectuer durant l'année 2021-2022 un service de heures pour être admis(e) au bénéfice de la retraite progressive.

Je suis informé(e) que la présente demande est faite pour la totalité de l'année scolaire 2021-2022, qu'elle ne peut être modifiée pendant cette période, et qu'il m'appartient d'en demander chaque année la reconduction.

Fait à, le.....

**Avis du chef d'établissement
et signature**

Fait à, le.....

Signature de l'intéressé(e)
précédée de la mention « Lu et approuvé »